



Réunion de la Commission Nouveau Projet PROLOGIUM

Compte-rendu

PARTICIPANTS :

Mme ALLARD, RTE
M. ANGULO, Kalies
Mme BENSAFI, Prologium
M. BIEUVILLE, Sous-Préfet de Dunkerque
Mme CASTEL, Ville de Mardyck
Mme COUPAIN, SIP Calais
M. CROQUELOIS, Rubis Terminal Dunkerque
M. DAIRAIN, CUD
M. DEBRIL, Grande-Synthe
Mme DELALANDE, MEDEF Côte d'Opale
Mme DENGLOS, SAGE
M. DERACHE, RTE
M. DEUDON, Baudalet Environnement
M. DRISSI, EGIS
M. FIGOUREUX, CCHF
M. FORAIN, Port de Dunkerque
M. FOURNIER, ADELFA
Mme FOURNIER, Euraénergie
M. GENS, Bourbourg
M. GHEERARDYN, MEDEF Côte d'Opale
M. GONSSE, CNTPA
Mme HOCQUET DUVAL, CLCV
M. HSIEH, Prologium
M. HSU, Prologium
Mme HURTEVENT, GPMD
M. LAURE, CNDP
M. LEFRANÇOIS, SPPPI
Mme LEPOINT, SPPPI

Mme LEROY, SIP Calais
Mme LOUBERE, DDTM59
Mme MACKE, SPPPI
M. MAZOUNI, L'eau du Dunkerquois
M. MAZZA, Ville de Coudekerque-Branche
M. NORMAND, Prologium
M. OBERT, MEDEF Côte d'Opale
M. PONTIER, VERSALIS
M. PRUVOST, SAGE
Mme RINGOT-MOYON, Dunkerque Promotion
Mme ROYAL, CNDP
M. SENAME, ADELFA
M. SZAREK, DREAL
Mme TAIN, DREAL
M. VANDEWALLE, VERKOR
M. WENG, Prologium

EXCUSÉS :

Mme. BRIENNE, SOFIE
M. LEROY, Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais
Mme MASSEMIN, Communauté de Communes du pays de Lumbres
M. DESMADRIILL, Mairie de Craywick
M. MOTTE, Région Haut de France REV3
M. POIRET, Département du Nord
M. ROUSSEL, Maire d'Arques
M. THIRARD, Sous-Préfet de Saint-Omer

Introduction de M. BIEUVILLE François-Xavier, Sous-Préfet

M. BIEUVILLE, Sous-Préfet de Dunkerque, ouvre la commission en remerciant les participants pour leur présence à l'occasion de la réunion du SPPPI, une réunion importante, puisque celle-ci a pour objet de se mettre à jour sur les projets industriels et de passer en revue un certain nombre de sujets.

Aujourd'hui le sujet va être largement tourné vers l'entreprise Prologium, que M. BIEUVILLE salue et remercie de se présenter ce jour.

Il remercie également la Communauté Urbaine de Dunkerque pour son accueil et de nous permettre de jouir de cette belle infrastructure qu'est l'amphithéâtre de la CUD.

Cette commission est très importante parce qu'elle permet de faire le point sur les

dossiers industriels et la concertation préalable qui a été engagée dans le cadre de Prologium.

La première réunion a eu lieu en présence de l'entreprise à Bourbourg et M. BIEUVILLE salue Monsieur le Maire de Bourbourg et le président de la Communauté de Communes des Hauts de Flandres qui les ont accueillis à cette occasion. Il salue également la présence de Mme ROYAL qui les accompagne dans cette concertation et dans ce débat public.

Il poursuit en expliquant que le territoire Dunkerquois va connaître dans les 10 prochaines années une véritable révolution. Non pas seulement industrielle, mais une véritable révolution de territoire où finalement, l'installation d'une usine, c'est un fait : économique, industriel, environnemental, mais c'est aussi un événement du territoire parce que cela l'impacte dans toutes ses composantes. Dans sa composante d'emploi, dans sa composante de logement, dans sa composante de mobilité, ce sont des grands équilibres qu'il faut préserver.

Ces grands équilibres sont au moins de 4 natures : un équilibre politique, les maires et présidents de communautés d'agglomérations savent bien que l'arrivée d'une usine de cette nature a des implications politiques.

Ceux sont évidemment des grands équilibres économiques. Et derrière l'économie, c'est l'ensemble des flux qui sont impactés. Les flux de main d'œuvre, de marchandises, de personnes qui interviennent directement ou indirectement sur ce projet. Pensons aux sous-traitants qui vont être amenés à travailler sur ces sites. Pensons au secteur du bâtiment qui va être amené à construire et donc impacter l'équilibre économique.

Des grands équilibres sociaux, il est évident que la création d'emplois chez Prologium s'ajoute à celle qui va être observée dans le territoire avec les autres installations de grandes usines.

A l'horizon 2038, ce n'est pas moins de 30 000 emplois qui vont être créés dans la zone et par conséquent il faut réussir à faire fonctionner et à réguler tout ça.

Enfin, ce sont aussi les grands équilibres environnementaux. Personne ne peut nier qu'aujourd'hui la question environnementale est une question centrale dans le développement économique, dans le développement industriel et que nous devons évidemment y prendre garde. Alors plusieurs réunions thématiques dans le cadre de cette concertation préalable vont avoir lieu. M. BIEUVILLE les cite très rapidement :

- L'emploi et la formation, le 2 octobre à 18h00 à l'université du littoral de la Côte d'Opale

- La transition énergétique, la rupture technologique et les batteries solides, le mardi 3 octobre à 18h00 à Dunkerque, au pavillon des maquettes.
- L'impact environnemental, les risques technologiques, la prévention et les travaux, le mercredi 11 octobre à 18h00 à Sportica, à Gravelines
- L'attractivité économique, logement et accessibilité le 18 octobre à 18h00 à la maison de village de Craywick.
- Une réunion finale qui sera organisée le 7 novembre à 18h00 à la CUD.

Cette dernière permettra de faire la synthèse et de partager l'ensemble des contributions qui auront été évoquées lors de ces différentes rencontres.

M. BIEUVILLE passe la parole à M. NORMAND accompagné de M. HSIEH, vice-président de Prologium et de l'ensemble de son équipe projet pour démarrer cette présentation.

Présentation PROLOGIUM

M. NORMAND remercie Monsieur le Sous-Préfet et salue les participants. M. NORMAND présente l'équipe projet : M. HSIEH, directeur de projets industriels pour Dunkerque, il est aussi le directeur qualité au niveau global pour Prologium qui selon lui est un message très fort de la part de leur président directeur général, de prendre une personne qui est en charge de l'actualité au niveau global pour gérer le projet de Dunkerque, pour montrer que la qualité doit être au cœur des projets. A côté de lui, M. WENG, traducteur. M. HSU est en charge de la fonction des installations de toute l'usine : connectivité de l'usine avec les lots, les installations, etc. Enfin, Mme BENSAFI qui représente la fonction HSE et qui est la première employée recrutée sur les Hauts-de-France pour le projet. Dotée d'une expérience de 20 ans dans la fonction HSE, elle est partie une semaine à Taïwan pour être formée sur les processus puisque vous verrez que Prologium a déjà 2 usines qui sont pour l'une en fonctionnement depuis 7 ans à Taiwan et l'autre qui est en phase de finalisation. Elles sont également des usines équivalentes SEVESO de part leur fonctionnement.

Pascal DERACHE de RTE, maître d'ouvrage dans le cadre de la concertation publique est présent.

M. NORMAND indique que la concertation publique va durer jusqu'à mi-novembre. Il se permet de mentionner le site prévu à cet effet : www.prologium.je-contribue.com. Il y a les éléments référents au dossier et il invite tout le monde à contribuer avec des suggestions.

M. NORMAND explique qu'il commencera en faisant une présentation du groupe Prologium, puis de l'histoire de l'entreprise, de la technologie, du projet Dunkerquois et de la gigafactory et enfin sur la gestion des risques.

M. NORMAND souhaite mentionner 3 dates :

- 12/03/23 : la première réunion exploratoire avec la Sous-Préfecture de Dunkerque avec les étapes à suivre. Découverte du processus de la Commission Nationale de Débat Public, les autorisations administratives, le dossier environnemental...
- 12/05/23 : il y a eu un événement important avec le président M. Macron et un certain nombre de ministres pour annoncer le projet.
- 27/09/23 : 4 mois après démarrage du processus de concertation de public

Lien vers la présentation : [Présentation PROLOGIUM](#)

Questions/ Réponses :

M. FOURNIER :

- En termes de risques puisque le site sera concerné par la directive Seveso, quel est le risque le plus important selon vous dans votre process ? Sur le plan il y a notamment des risques d'incendie, d'explosion, d'émanation de fumées toxiques donc les 3 risques inhérents à la directive Seveso.
- Quel est pour vous le risque principal sur votre type d'usine ? Prologium est également soumis à la directive IED, donc il y aura forcément des émissions de pollution atmosphérique.
- Quelle est la principale émission à risque, surtout pour les populations ? Des composés organiques volatils (COV), puis à l'usage certainement de solvants donc est-ce qu'on peut déjà nous dire quel type de COV ? Déjà pouvoir les quantifier dans les grandes lignes parce qu'évidemment vous êtes au début du dossier de la procédure et que vous n'aurez pas toutes les réponses aux questions maintenant et ces questions-là vous y répondrez sans doute en fin de parcours lors de l'enquête publique.
- Quand aura lieu l'enquête publique ? En espérant qu'elle n'ait pas lieu au courant de l'été. Trop souvent les enquêtes publiques se déroulent l'été, ça a encore été le cas avec les derniers dossiers du Grand Port Maritime de Dunkerque. Ce n'est pas toujours évident de pouvoir répondre à une enquête publique en période estivale.

Mme BENSAFI :

En fait, notre site sera classé SEVESO seuil haut, c'est la rubrique 41 20 par dépassement parce que Prologium utilise des oxydes classés CMR, toxiques par inhalation. En France et en Europe, on a quand même une réglementation très stricte en matière de conception. Une réunion avec le consortium pour leur donner les MTD (meilleures techniques disponibles) et discuter avec notre cabinet Kaliès sur des leviers de performance concernant la réduction des émissions à la source,

donc bien sûr, on se base sur ce qui existe à l'usine de Taïwan, mais ils sont déjà en discussion avec d'autres, pour trouver d'autres technologies vraiment à la pointe. Il y a vraiment ce challenge par rapport aux émissions. Prologium est soumis à la directive IED. C'est une discussion en cours avec le responsable process pour les eaux, pour les rejets atmosphériques. Ils sont également en relation avec la DREAL pour avoir comme ligne directrice de centraliser les émissions au maximum. Ce travail se fait dans un pré concept et dans la recherche des meilleures techniques disponibles pour les limiter au maximum. Prologium aura certainement l'occasion de vous les présenter, on vous montrera au fur à mesure dans l'avancement de nos études. L'étude d'impact sera aussi publique.

M. BIEUVILLE :

Une enquête publique joue son rôle en terme d'information du public sinon elle est un subterfuge et ce n'est pas ce que nous cherchons. Donc évidemment, dans toute la mesure du possible, et c'est le cas la plupart du temps, nous évitons d'avoir des enquêtes publiques durant des périodes où le public ne peut pas consulter. Et vous l'avez souligné pendant la période estivale ça n'est pas convenable, il faut qu'une enquête publique soit loyale et qu'elle puisse être organisée dans ce sens pour que chaque citoyen puisse avoir accès au dossier durant une période. Ce n'est évidemment pas durant cette période que nous le ferons. A priori, selon le calendrier que nous avons dessiné, nous serions en capacité d'ouvrir l'enquête publique à la mi-juin et elle devrait se terminer à la mi-juillet maximum fin juillet. Si jamais ce calendrier ne pouvait pas être tenu, nous envisagerons d'ouvrir l'enquête début septembre.

M. SENAME :

- N'assistons-nous pas à une amorce de débat sur la nature du pôle batterie qui va marquer le territoire ?
- Les besoins énergétiques apparaissent extrêmement importants. Dans le contexte de changement climatique, quelle serait la solution qui serait proposée pour gérer les besoins ?
- Il y aura des EPR opérationnels en 2040. C'est ce qui a été annoncé. Comment ces besoins énergétiques très importants seront couverts ?
- Est-ce qu'il y aura peut-être nécessité d'avoir recours à l'eau de mer, qui pourrait être re - traitée ?
- Est-ce que les batteries Prologium pourront prendre l'avion ou non ?

M. NORMAND :

D'ici 2030, on a quasiment besoin de 1500 gigawatts/heure de production de batterie en Europe pour le parc automobile par rapport au parc automobile tel qu'il est. Enfin, tel qu'il prévoit l'évolution du parc automobile.

Concernant les accidents industriels malheureux, c'est pour cela que Prologium sera classé SEVESO seuil haut. C'est un contexte réglementaire, comme le disait Mme BENSATI, nous sommes dans un continent et une région où c'est extrêmement strict, rigoureux où ils auront tout un processus administratif extrêmement clair pour pouvoir répondre à ses contraintes. Notre philosophie est « Prologium ProLife » qui est de viser 0 accident industriel.

Pour l'idée de réduire les besoins d'eau : effectivement, ils vont étudier afin de voir si c'est techniquement faisable ou pourquoi pas faire du refroidissement par air.

Sur la capacité de transporter nos batteries en avion, la réponse est oui, et pour cela il y a déjà des discussions avec des constructeurs d'avions ou d'objets volants.

Le dernier point, malgré les EPR, l'idée c'est d'avoir des sources d'électricité qui soient disponibles bien sûr sur le territoire.

M. DERACHE :

Là où vous avez raison, c'est que la consommation d'électricité dans le dunkerquois va doubler d'ici 2030 avec d'ici là une hausse d'environ 3500 mégawatts et d'ici 2040 encore 1000 mégawatts supplémentaires de consommation au regard de la dynamique industrielle. C'est pour cela qu'on a des infrastructures RTE, on a parlé du GPMD qui était fait il y a quelques années maintenant, à terme aussi Flandre maritime, qui sont des installations qui permettront d'amener l'électricité sur le dunkerquois.

Le réseau est capable de fournir cette puissance. Il n'y a pas de souci d'un point de vue réseau pour que on puisse fournir les 39 mégawatts en 2026 et 2029 les 400 mégawatts.

M. GHEERARDYN :

Le MEDEF représente la composante industrielle dans les différents organismes qui ont été mis en place dans le cadre de la gouvernance territoriale de l'environnement industriel sur le dunkerquois, que ce soit le SPPPI, des commissions de suivi de site, la CLI nucléaire notamment. Alors dès à présent, nous sommes à la disposition de Prologium pour bien vous intégrer dans cette gouvernance territoriale.

Le fait que Prologium sera classé SEVESO seuil haut est une garantie pour la population puisque cette réglementation conduira à mettre en place un système de gestion de la sécurité, à titre obligatoire, un plan opérationnel interne et l'état dotera d'un plan particulier d'intervention.

Il est aussi important de prendre en compte ce qu'on appelle le risque nucléaire, alors le fait est que grâce au SPPPI, nous sommes dotés depuis maintenant quelques années d'un guide des interactions entre le risque nucléaire et les autres risques technologiques. Donc là encore, nous sommes à votre disposition pour peut-être

vous aider à intégrer ce risque nucléaire dans votre POI puisqu' à sa connaissance il n'y a pas de réglementation spécifique sur l'intégration du risque nucléaire dans les POI d'entreprise.

M. GHEERARDYN :

- Il y a un deuxième site qui est réservé, celui-ci se situera-t-il dans le périmètre du plan de prévention des risques technologiques multisites du port de Dunkerque ?

M. LEFRANÇOIS :

A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de pouvoir le dire. La définition de nouvelles zones d'activité, la réflexion logique d'aménagement du grand port sur ces zones d'activité... Pour l'instant c'est plutôt au sein du port que cette réflexion se porte.

M. BIEUVILLE :

Prologium a un besoin potentiel d'une réserve de 40/42 hectares par rapport à la zone ZGI 2 à l'horizon 2028. Second point, ce qui restera pour Prologium sera de voir si elle a vraiment besoin de cette réserve. Troisième point que nous connaissons c'est que les dernières réserves disponibles sur le port sont dans un endroit bien ciblé qui est entre Mardyck et Loon-Plage, à l'est de la zone de la nouvelle zone logistique.

M. FOURNIER :

- Il a bien entendu les propos de Monsieur Derache, pour RTE, il a tout à fait confiance au réseau. La question du réseau ne se pose plus puisque le réseau sera calibré pour alimenter toutes les industries dunkerquoises. La question qui se pose concerne les moyens de production de cette électricité puisque vous nous dites certes qu'en 2035 nous aurons besoin de 4500 mégawatts de puissance pour alimenter uniquement la zone industrialo portuaire de Dunkerque, les gigafactories, ArcelorMittal et sa décarbonation, la filière hydrogène et encore d'autres, notamment Aluminum Dunkerque, ce qui veut dire que l'intégralité de la centrale nucléaire dans les 10 années qui viennent, produira uniquement pour les besoins de l'industrie. Donc comment va-t-on faire pour alimenter le reste des Haut-de-France ? Comment va-t-on faire d'autant plus que les Français auront besoin davantage d'électricité pour alimenter eux-mêmes les voitures qui seront produites et mises en commercialisation, c'est la question ?

M. BIEUVILLE :

Premièrement, c'est le la ramification française du réseau de transport assuré par RTE aujourd'hui on a un réseau français qui est un réseau absolument extraordinaire

parce que comme vous le savez, l'électricité a un défaut majeur, c'est qu'elle ne se stocke pas, elle doit être transportée et on a en France un réseau électrique qui est absolument densifié et qui permet de répondre aux besoins exprimés par les Français et par l'entreprise française dans son ensemble, avec une efficacité qui est à nulle égale par ailleurs dans le reste de l'Europe. A tel point d'ailleurs que depuis les années 2000, la France est connectée au réseau européen pour revendre de l'électricité que nous reproduisons en surplus avec les régulations européennes que vous connaissez. Sur la production, le parc nucléaire est en phase d'entretien et de remise à niveau qui permettra à terme dans les 10 prochaines années, et c'est le plan d'investissement d'EDF pour remettre ce parc avec un niveau de production qui permettra répondre à la demande. C'est tout l'objectif de cette soudure entre la remise à niveau de ce parc et le démarrage des nouveaux EPR qui va avoir lieu effectivement entre 2038 et 2040, pour faire en sorte que la demande électrique en France soit une demande qui soit satisfaite par un panier énergétique qui est censé y répondre.

Ensuite vient la question des autres sources de ce panier énergétique et il y a d'autres sources comme vous le savez, qui sont des sources sur lesquelles nous discutons également dans le dunkerquois, avec notamment le parc éolien offshore. Donc il faut regarder les choses en face. Il y a un certain nombre de grands investissements qui sont en train de se réaliser. Il y a un certain nombre d'investissements qui sont tournés vers l'entretien du parc nucléaire, y a des investissements futurs sur l'augmentation de ce parc nucléaire. Je pense que la stratégie française voulue par le président de la République est une étude stratégique qui va dans le bon sens et je pense que nous avons devant nous le plan de travail à réaliser.

M. PRUVOST :

- J'ai bien compris qu'il y avait des hypothèses, des travaux menés pour réduire la consommation en eau, notamment le travail en circuit fermé. Une question par rapport aux rejets en eau traitées qui seraient retournés au milieu naturel via les watergangs qui ont été déniés autour de ce projet ou qui ont été déniés autour de la ZGI. La question se tourne au niveau des potentiels effets cumulés des rejets des diverses entreprises prévues sur le territoire et la capacité des watergangs alentours à recueillir ces rejets cumulés ce serait plus un point de vigilance qu'une question.

M. BIEUVILLE :

L'eau de refroidissement qu'ils utilisent n'est pas une eau de process mais une eau de refroidissement. Elle est dans un circuit fermé, elle n'est pas impactée par le processus industriel comme son nom l'indique et donc la question c'est, comment dans une économie circulaire, l'eau de process est rejetée dans le milieu naturel sans avoir été altérée dans ses qualités. L'eau de refroidissement qu'on utilise, ce

n'est pas de l'eau de process et la question est plus large. Il faut que le territoire réfléchisse à ces questions-là. Nous nous y engageons, sachez que le préfet de région a saisi la Première ministre sur une stratégie du dunkerquois à Horizon 2030 et dans les différentes problématiques qui ont été posées, la question de l'adduction en eaux industrielles a été clairement identifiée. On a plusieurs réflexions sur ce sujet-là, elles sont sur la table, elles ne sont pas à ce stade définies et on n'a pas encore l'ensemble des solutions qui seront évidemment envisageables. Il y a premièrement le complément d'eau industrielle vers des ressources en eau qui sont ailleurs du Pas-de-Calais, peut-être l'Avesnois ? Il y a des adductions en eau qui sont potentiellement imaginables.

Il y a ensuite la question de l'eau de mer, est-ce qu'on peut l'utiliser dans des canalisations de refroidissement ? Est-ce qu'on peut la désaliniser pour l'utiliser dans des autres process ? Il y a une réflexion qu'il faut poser sur la table avec des investissements correspondants. Enfin, il y a ce qu'on appelle les eaux grises qui sont issues des stations d'épurations qui peuvent être elles-mêmes réutilisées. Donc vous voyez, il y a un certain nombre de solutions qui doivent être posées sur la table, il n'y a pas de prérequis. En tout cas ces solutions doivent être posées avec l'ensemble des industriels. Pour qu'on trouve la meilleure solution qui permette au meilleur coût, sans d'ailleurs obérer les capacités en eau et les besoins en eau d'autres secteurs, notamment l'agriculture pour faire en sorte que tout le monde puisse avoir accès à de l'eau nécessaire à la production qui est la sienne.

GPMD :

L'aménagement de la zone ZIG 2, y compris le dévoiement des watergangs fait l'objet d'une étude d'impact qui prend en compte les effets cumulatifs au moment où cette zone a été définie par rapport anciens projets connus. Cette zone ZIG 2 est une zone à vocation industrielle ciblée.

M. NORMAND remercie M. le Sous- préfet pour cette commission et rappelle le site de la concertation publique : « prologium.je-contribue.com » où l'on retrouve la documentation de références et où l'on peut déposer des contributions.